

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 34-360-1926 Licenciements.

n° 34-360-1926

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
12 novembre 1926

Numéro JO  
n° 360 du 30/11/1926

Date du numéro  
30 novembre 1926

### TEXTE INTÉGRAL

le gardien de phare Bourhane Mohamed Tourrou, licencié de son emploi, après vingt ans de services par décision du 18 octobre 1926, aura droit à une indemnité de licenciement égale à deux mois de solde et indemnités. Il lui sera alloué, en outre, à complet au 1er octobre 1926, un secours annuel de 600 francs payable trimestre.